

y vit avec évidence l'intervention de saint Antoine. Dès là il se trouvait engagé par sa promesse, et c'est l'origine des nombreux travaux que depuis il a entrepris à la gloire du grand Thaumaturge.

En vue d'accomplir sa promesse, il demanda, mais en vain, chez les libraires du Canada, de New-York et de Paris, un opusculé qui pût l'aider à faire connaître son céleste Protecteur et l'Œuvre du Pain. Il voulait le répandre à profusion. Ne trouvant pas ce qu'il désirait, et pressé de s'acquitter envers saint Antoine, il se mit à l'œuvre lui-même pour rédiger quelques feuilles de propagande. D'une page à l'autre il arriva à écrire la *Dévotion à saint Antoine*, ouvrage qu'il dut signer, malgré les répugnances de sa modestie, sur l'ordre de son évêque. Le succès de librairie fut très grand, comme on en peut juger par les six éditions de cet ouvrage.

Cependant, de toutes parts arrivaient à M. DeLamarre des lettres lui demandant de publier des annales de la dévotion à saint Antoine. Le digne prêtre se crut lié par sa promesse et tenu à prendre ce nouveau moyen de faire connaître et aimer saint Antoine. Mgr de Chicoutimi lui permit de commencer cette œuvre — la publication du *Messenger de saint Antoine* — en dépit de ses fonctions de préfet des études et de professeur de théologie au Séminaire de Chicoutimi, et d'aumônier à l'Hôtel-Dieu. Le *St. Anthony's Messenger* dut au même engagement d'être publié.

Dans le même temps, M. DeLamarre obtint des religieuses de l'Hôtel-Dieu d'ériger dans leur oratoire une chapelle latérale dédiée à saint Antoine. Les souscriptions affluèrent pour cette œuvre. Un autel en marbre — le premier autel en marbre de la région du Saguenay — y fut placé, et l'évêque le consacra. Le Séminaire, où M. DeLamarre était devenu supérieur, manquait de chapelle. Le supérieur promit encore à saint Antoine de lui dédier une chapelle latérale, s'il voulait lui-même bâtir une chapelle au Séminaire. Contre toute attente, la chapelle fut construite, comme monument à la mémoire du premier évêque de Chicoutimi, Mgr Dominique Racine, par des souscriptions du clergé et des fidèles de tout le diocèse, et le Séminaire n'eut pas à grever son budget pour cette construction. L'évêque